

Réunion du 9 octobre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Nadia GRAMMONTIN et MM. Francis LARROQUE, Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT DE TRANSFERT N°1

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 10 octobre 2022 pour une remise des offres le 23 novembre 2022.

Le marché à tranches optionnelles sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche ferme et 1 tranche optionnelle. Les prestations sont divisées en 2 tranches :

Tranche(s)	Désignation
TF	Procédures règlementaires
TO001	Etudes complémentaires

Le marché notifié le 19 janvier 2023, a été attribué au groupement **ATU / SCOP NYMPAHLIS / METROPOLIS** (31200 Toulouse) pour un montant de 378 200 € HT pour une durée de 33 mois.

L'avenant a pour objet le changement du titulaire du marché suite à la fusion de la société ATELIER-ATU (ancien titulaire) avec celle de WOODSTOCK PAYSAGE.

Le nouveau titulaire du marché est la société **TOPONYMY**.

ANCIEN TITULAIRE :

Mandataire du groupement :

ATELIER-ATU

16 Chemin de Niboul – 31200 Toulouse

contact@atelier-atu.fr

SIRET : 822 138 442 00030

Cotraitant :

METROPOLIS

10 rue du 19 mars 1962 – 33130 Bègles

agence@metropolis-territoires.fr

Siret : 483 192 639 00027

NYMPHALIS SARL – SCOP à capital variable

44 avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche de Lauragais

contact@nymphalis.fr

SIRET : 808 809 909 00035

NOUVEAU TITULAIRE

Mandataire du groupement :

TOPONYMY

16 Chemin de Niboul – 31200 Toulouse

contact@toponymy.fr

SIRET : 808 486 112 00036

Cotraitant :

METROPOLIS

10 rue du 19 mars 1962 – 33130 Bègles

agence@metropolis-territoires.fr

Siret : 483 192 639 00027

NYMPHALIS SARL – SCOP à capital variable

44 avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche de Lauragais

contact@nymphalis.fr

SIRET : 808 809 909 00035

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant de transfert.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT

